



15 septembre 2009

## Fiche d'information 3:

### **Exigences pour les études préliminaires & analyses sommaires**

---

Les études préliminaires (plus étendues) et les analyses sommaires (plus concises) visent à démontrer l'utilisation optimale des potentiels énergétiques existants. Les points mentionnés ci-dessous sont les éléments indispensables qui constitueront un outil précieux pour le maître d'ouvrage et qui permettent un contrôle de qualité des rapports par le programme petites centrales hydrauliques.

Les rapports sur les analyses sommaires sont en général plus brefs, par contre, on accorde de l'importance à la visite sur place. Le résultat central est une recommandation de continuer ou d'abandonner le projet.

Les points suivants doivent être approfondis et faire l'objet du compte rendu:

#### **1. Bases**

- Eléments existants, bases pour la planification
- Volume d'eau, hydrologie, courbe des débits classés (éventuellement à estimer)
- Situation du droit d'eau, propriétés concernées, responsabilités prévues

#### **2. Caractéristiques techniques et options**

- Description des éléments de l'installation\*
- Analyse de la chute (hauteur brute/nette), débit nominal
- Choix techniques de l'équipement, modes d'exploitation, puissance installée de la / des machine(s) [kW]\*
- Production annuelle moyenne attendue [kWh/an]

#### **3. Aspects environnementaux (sans objet pour les centrales d'eau potable)**

- Débit résiduel, charriage des matériaux solides, ouvrages de franchissement pour les poissons et autres organismes vivants vers l'amont / vers l'aval (pour les analyses sommaires: mesures probables)
- Protection de la nature et du paysage\*, crues\*





- Emissions sonores (bruit et vibrations)\*

#### **4. Coûts / recettes et rentabilité**

- Estimation des coûts avec indication du degré de précision, si possible selon les normes SIA: étude préliminaire +/-25%, indication de la part de l'aménagement des eaux\*
- Rémunération selon l'Ordonnance sur l'énergie (ct./kWh), recettes attendues de la production d'énergie, bénéfice / perte par an
- Paramètres économiques: capital, coûts de revient (calcul selon l'Ordonnance sur l'énergie)

#### **5. Représentation du projet**

Le projet est à représenter à l'aide de plans (à l'échelle), d'esquisses et/ou de schémas, de manière à montrer la disposition des principaux éléments de l'installation et son implantation géographique. Des esquisses à l'échelle au format A4 et A3 suffisent pour le rapport. Pour les analyses sommaires, des photos suffisent.

#### **6. Recommandations pour les étapes suivantes**

Indications et recommandations sur la suite possible du projet: Chances de réalisation, analyses supplémentaires nécessaires, prochaines décisions et étapes concernant les autorisations.

#### **7. Formalités**

- Le soutien de SuisseEnergie / de la Programme Petites Centrales Hydrauliques doit être mentionner dans le rapport (incl. logo).
- Les analyses sommaires se font sans contrat écrit. La contribution SuisseEnergie est versée après la réception du rapport conforme aux exigences, en général d.l. 30 jours.
- On demande un résumé\* avec les données suivantes (par variante): Puissance électrique nominale, chute nette, production annuelle attendue(\*), ct./kWh(\*).
- Remettre le document complet en version électronique au chef de programme, de préférence en format PDF ou doc/rtf.
- Remettre le document en version papier\* à l'OFEN (après validation de la version électronique)
- Publication des rapports: Voir fiche d'information no. 1.

\* Demandé seulement pour les études préliminaires.